

# Kirghizstan-Tadjikistan : la paix, et après ?

Michaël Levystone | 13 mars 2026 | ARTICLES



Le 13 mars 2025, à Bichkek, la capitale du Kirghizstan, les présidents de la République kirghize, Sadyr Japarov, et de la République du Tadjikistan, Emomali Rakhmon, ont signé un [accord de démarcation frontalière](#), ouvrant la voie à la résolution d'un litige vieux de plusieurs décennies qui a donné lieu, en 2021 puis en 2022, aux seuls combats de haute intensité à avoir opposé deux États centrasiatiques, depuis la [proclamation des indépendances de l'Union soviétique en 1991](#).

Place forte de la démographie et de l'agriculture centrasiatiques, nichée en plein cœur des chaînes montagneuses du Tian-Chan, la vallée de Ferghana a fait l'objet d'un profond remodelage territorial au cours des années 1920-1930. Les autorités soviétiques d'alors y ont en effet imposé, sur le fondement de critères ethnographiques et économiques locaux, des délimitations frontalières entre les différentes républiques qu'elles s'employaient à faire émerger en Asie centrale au titre de la politique de [« Démarcation nationale-territoriale »](#). C'est ainsi qu'en 1924 ont été créées une République socialiste soviétique (RSS) en Ouzbékistan et une République socialiste soviétique autonome (RSSA) au Tadjikistan. Cette dernière a accédé au statut de RSS en 1929, année au cours de laquelle a émergé, sur son flanc nord, la RSSA du Kirghizstan, elle-même élevée au rang de RSS en 1936.

Les ajustements à tâtons, emblématisés par des changements toponymiques, se poursuivent par intermittence jusqu'à la fin de la décennie 1970 dans le Ferghana, générant déjà des brouilles entre communautés kirghizes et tadjikes, qui s'intensifient après l'effondrement de l'Union soviétique, en 1991 (*nota bene* : « kirghize » et « tadjik » renvoient aux ethnies ; « kirghizstanais » et « tadjikistanais » aux citoyennetés). Les proclamations d'indépendance du Kirghizstan (le 31 août 1991) et du Tadjikistan (9 septembre) – sans oublier celle de l'Ouzbékistan (1<sup>er</sup> septembre), l'autre république ferghanaise de l'Asie centrale – transforment ces frictions localisées en sources de tensions internationales. Les plus fortes sont celles qui mettent aux prises le Kirghizstan et le Tadjikistan, singulièrement au niveau de la province de Batken qui, au sud-ouest du Kirghizstan, renferme la grande enclave tadjike de Voroukh.

Mises entre parenthèses par la terrible guerre civile qui dévaste le Tadjikistan entre 1992 et 1997, les négociations, vouées à délimiter l'intégralité des 971 kilomètres de frontière commune entre le Kirghizstan et le Tadjikistan, s'amorcent véritablement à

partir du début des années 2000. Ces discussions n'aboutissent que partiellement, permettant au mieux de [s'entendre sur un tracé d'environ 520 km en 2011](#).

Sur le terrain, les affrontements intercommunautaires tendent à se multiplier : en [2004 \(« guerre de l'abricotier »\)](#), 2005, 2008, 2011, [2014 \(« guerre de Ketmen »\)](#) et 2015, jusqu'à basculer dans une autre dimension en [avril 2021](#) et en [septembre 2022](#). Alertés par la violence inédite de ces « dernières » escarmouches frontalières, les présidents Sadyr Japarov (Kirghizstan) et Emomali Rakhmon (Tadjikistan) prennent conscience de l'urgence à sortir de l'ornière dans le Ferghana, un objectif atteint, en apparence, par la signature d'un traité frontalier, le 13 mars 2025 à Bichkek.

Quels enjeux la longue querelle frontalière opposant le Kirghizstan au Tadjikistan a-t-elle sous-tendus ? En quoi est-il possible de parler d'« escalade », s'agissant des combats de 2021 et de 2022 ? Le traité frontalier de 2025 augure-t-il réellement d'une ère nouvelle dans le Ferghana ?

## Aux origines du contentieux

L'internationalisation des frontières interrpublicaines du Ferghana en 1991 a donné lieu à un conflit normatif entre le Kirghizstan et le Tadjikistan. Ces deux pays ne se sont, en effet, pas fondés sur les mêmes références cartographiques à l'appui de leurs revendications respectives, l'un et l'autre se prévalant des atlas qui leur attribuaient le plus de territoires.

Ainsi, [le Tadjikistan a utilisé les cartes datant des années 1924-1926, tandis que le Kirghizstan s'est appuyé sur celles des années 1958-1959](#). Cette divergence a été exprimée au grand jour à l'occasion des premières véritables réunions de travail organisées entre les représentants des deux parties, tenues dans le cadre d'une [Commission intergouvernementale kirghizo-tadjikistanaise mise sur pied au sortir de la guerre civile au Tadjikistan pour fixer juridiquement le statut de la frontière](#). Adossé à des aspirations nationalistes vouées, du côté du Tadjikistan, à la réappropriation de foyers de peuplement tels que [Voroukh et Kairagatch, principales enclaves tadjikes enkystées dans la province kirghizstanaise de Batken](#), ce différend a structuré d'autres enjeux.

Il s'est agi, d'une part, de garantir aux exploitants agricoles l'accès aux ressources pastorales, notamment celles situées dans les territoires ferghanais sous souveraineté kirghizstanaise. Ainsi, après avoir été habitués à [une gestion et une exploitation communes des pâturages](#) avec leurs homologues du Kirghizstan durant la période soviétique – au prix de la sédentarisation forcée des agriculteurs kirghizes et de l'imposition des kolkhozes (fermes collectives) et des sovkhozes (fermes d'État) –, les exploitants agricoles du Tadjikistan se sont considérés lésés par l'internationalisation de leur frontière avec le Kirghizstan. Ce sentiment de dépossession s'est trouvé aggravé par le [régime juridique imposé par le Code foncier de la République kirghize adopté en 1999](#) (en ce qu'il privatise près de 80 % des terres agricoles du Kirghizstan, quand les terres agricoles restent la propriété exclusive de l'État au Tadjikistan) et défend aux agriculteurs étrangers l'exploitation des terres arables du Kirghizstan, sauf à ce que Bichkek ait conclu un accord avec le gouvernement de leur pays d'origine venant expressément tempérer ce principe.

Il s'est agi, d'autre part, de [l'accès aux ressources hydriques](#). Les agriculteurs des espaces attenants à la frontière entre le Kirghizstan et le Tadjikistan ont eu tendance à s'affronter, de plus en plus violemment, pour se prémunir contre les [risques de pénuries d'eau, particulièrement élevés durant les périodes d'irrigation \(avril-juin\)](#). La quarantaine de canaux sillonnant les territoires des deux pays, de loin les mieux pourvus en eau dans une région où l'aridité domine, a pu mettre à vif les nerfs des exploitants agricoles du Ferghana. Très concrètement, les agriculteurs du Kirghizstan ont accusé leurs homologues du Tadjikistan, situés en amont, d'avoir des activités trop gourmandes en eau, entraînant la baisse leurs propres récoltes ; les mêmes griefs ont été adressés par les agriculteurs du Tadjikistan, en sens inverse.

Cette défiance mutuelle, de part et d'autre de la frontière, a été le prélude à une détérioration des relations entre villageois kirghizes et tadjiks, qui se sont livrés à des invectives, des jets de pierres, des rixes et même à des blocages routiers.

## D'une escalade des tensions frontalières à l'éclatement de la première guerre interétatique d'Asie centrale

À partir des années 2000, les tensions kirghizo-tadjikistanaises ont tendu à se cristalliser, [avec pour points de fixation les villages d'Ak-Sai, Kök-Tach et Samarkandyk au Kirghizstan, et ceux de Tchorkoukh et Sourkh au Tadjikistan](#). L'enclave de Voroukh a elle-même été un facteur de crispations comme en janvier 2014, lorsqu'une fusillade a opposé ses habitants à ceux d'Ak-Sai, blessant des garde-frontières du Kirghizstan et du Tadjikistan. La raison en a été la construction projetée d'une jonction routière entre les villages kirghizstanais d'Ak-Sai et de Tamdyk, en vue de contourner les points de contrôle de Voroukh. Ce projet a néanmoins été vivement contesté du côté du Tadjikistan, qui y a vu une volonté d'empiéter en sous-main sur des territoires de

l'enclave. Ce chantier a continué d'échauffer les esprits de part et d'autre de la frontière avant de dégénérer, durant le mois d'avril, en un nouvel affrontement armé, les habitants de Voroukh prenant à partie les ouvriers routiers dépêchés par le Kirghizstan.

Si les troubles transfrontaliers se sont poursuivis, un changement d'échelle s'est opéré entre le printemps 2021 et la fin de l'été 2022, et ceci à bien des égards : les garde-frontières du Kirghizstan et du Tadjikistan, qui s'efforçaient jusqu'alors d'apaiser les esprits, ont directement pris part aux échauffourées ; Bichkek et Douchanbé ont déployé leurs forces armées ; les violences se sont propagées dans d'autres territoires ; les bilans humains se sont significativement alourdis (peut-être [200 morts au total, et des dizaines de milliers de déplacés](#)).

Le conflit qui a éclaté le 28 avril 2021 a pour épicerie Kök-Tach, un village situé dans la province kirghizstanaise de Batken, et porte sur la gestion de son réservoir de Golovnoï, qui alimente un certain nombre de canaux d'irrigation, s'avérant, en tant que tel, [stratégique pour l'agriculture de cette partie du Ferghana](#). Aux jets de pierres entre communautés kirghizes et tadjikes ont succédé l'envoi à la frontière d'équipements militaires lourds ([chars T-72, hélicoptères Mi-24, véhicules blindés de transport de troupes BTR-70, lance-grenades RPG-7](#)) et l'émergence d'autres zones de combat, que ce soit dans la province kirghizstanaise de Batken ([Maksat, Leilek, Kouloundou](#)), ou dans la région tadjikistanaise de Soghd ([Khodjai-Aalo](#)).

Au terme de cette séquence, les représentants des Comités d'État pour la sécurité nationale (GKNB) du Kirghizstan, Kamtchybek Tachiev, et du Tadjikistan, Saïmoumine latimov, ont [immédiatement entamé des négociations](#) en vue d'une désescalade. Leurs efforts ont néanmoins été anéantis par la reprise soudaine de la guerre frontalière kirghizo-tadjikistanaise, le 14 septembre, 2022, déclenchée par [l'installation](#), à proximité d'une structure d'approvisionnement en eau de Voroukh, de caméras de surveillance par les forces du Tadjikistan. Si elle est elle-même marquée par le déploiement d'équipements lourds ([drones et hélicoptères d'attaque, chars, lance-roquettes multiples](#)), cette nouvelle séquence, encore plus brutale que la précédente, a donné lieu à de multiples exactions. Les attaques n'ont en effet pas exclusivement porté sur des cibles militaires : des automobilistes et des ambulanciers ont ainsi pu être pris en otage, parfois même sommairement exécutés, et des bâtiments résidentiels détruits à coups d'explosifs, à en croire un [rapport publié](#) par l'organisation non gouvernementale (ONG) new-yorkaise de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Le calme est revenu le 19 septembre 2022, lorsque Kamtchybek Tachiev et Saïmoumine latimov ont signé un accord prévoyant le retrait progressif des forces armées et matériels déployés le long de la frontière litigieuse – un préalable à une reprise plus ambitieuse de négociations jusqu'ici inefficaces.

## Un nouveau cycle de négociations ambitieux et abouti

Qu'il s'agisse de la Russie ou des organisations régionales, telles que l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) et l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), les principaux acteurs extérieurs qui auraient pu avoir voix au chapitre sur le différend frontalier opposant Bichkek à Douchanbé se sont résolument tenus en retrait. Seuls Chavkat Mirziouïev, président de l'Ouzbékistan et voisin ferghanais des deux belligérants, voire, dans une certaine mesure, Kassym-Jomart Tokaïev, son homologue kazakhstanaï, ont tenté de jouer le rôle de médiateurs entre le Kirghizstan et le Tadjikistan dont les dirigeants, Sadyr Japarov et Emomali Rakhmon, ont ensuite affiché un volontarisme plus à même de faire aboutir leurs négociations bilatérales. [Celles-ci ont enregistré des progrès tout à fait intéressants dès 2023](#) : signature d'un protocole conjoint posant les bases d'une résolution du différend (octobre) ; assouplissement, par les deux États, des conditions d'accès à leur partie du Ferghana pour les ressortissants du voisin (décembre).

[L'accord conclu le 4 décembre 2024, relatif au tracé frontalier](#), est venu confirmer une dynamique autrement plus positive à l'œuvre entre le Kirghizstan et le Tadjikistan, aboutissant, le 21 février 2025, à la signature d'un [protocole sur la démarcation de la frontière](#), par Kamtchybek Tachiev et Saïmoumine latimov.

En parallèle, les hommes de confiance des présidents Japarov et Rakhmon ont paraphé des [accords organisant un partage des ressources hydriques et des voies de transport](#) dans la zone litigieuse du Ferghana, qui témoignent tout autant de la nouvelle inclination mutuelle à faire davantage de concessions. Élément tout à fait notable, le Tadjikistan consent à cette occasion à [se départir de sa position traditionnelle fondée sur les cartes de la décennie 1920](#), pour faire valoir une lecture de la géographie locale plus en phase avec celle privilégiée par le Kirghizstan.

Le 13 mars 2025, Emomali Rakhmon a entériné les avancées enregistrées dans les négociations frontalières avec Sadyr Japarov au cours d'une visite d'État à Bichkek, où les deux présidents ont signé un traité frontalier. Ultérieurement ratifié par les parlements de Bichkek et de Douchanbé, cet accord s'intègre dans un corpus de [16 documents](#), qui apporte des réponses à de nombreuses questions épineuses. S'agissant de l'eau, le principe d'une gestion commune est désormais posé, ce dont attestent un [contrôle partagé du réservoir de Golovnoï](#), ainsi que la mise en place d'une [Commission bilatérale pour superviser le bassin](#)



**Michaël Levystone** (@LevystoneM), co-fondateur de l'Observatoire de la nouvelle Eurasie (ONE), doctorant au Centre de recherche Europes-Eurasie (CREE) de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et auteur, notamment, de [Géopolitique de l'Eurasie](#), paru aux éditions du Cavalier Bleu en octobre 2025, et de [L'Asie centrale en 100 questions](#). [Au croisement des grandes puissances](#), paru aux éditions Tallandier en mai 2025.

### Comment citer cette publication

Michaël Levystone, « Kirghizstan-Tadjikistan : la paix, et après ? », *Le Rubicon*, vol. 6, 13 mars 2026 [<https://lerubicon.org/kirghizstan-tadjikistan-la-paix-et-apres/>].